

Lettre ouverte

Beauvais, mardi 12 novembre 2019,

Monsieur le préfet de l'Oise,
Responsable de l'hébergement d'urgence et du respect de l'État de Droit sur notre territoire,

Madame la Présidente du Conseil Départemental de l'Oise,
Responsable de la protection de l'enfance dans notre département,

Nous sommes en France, en novembre 2019.

Chacun à votre poste et dans vos missions, vous êtes représentantEs et responsables de notre République, fondée sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen et garante de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, signée et ratifiée il y a 30 ans.

Il est inutile de rappeler ici les articles qui garantissent à tout être humain sa dignité et les conditions de son épanouissement.

Et pourtant, depuis la rentrée scolaire 2019 (voire même avant), en tant que citoyennes et citoyens mobiliséEs, associations, organisations syndicales et collectifs de toute l'Oise, nous sommes à la fois excédés et effrayés de constater que ces droits ne sont pas garantis dans notre département.

Vous avez été interpellés, et cela à plusieurs reprises, alertés sur la situation rencontrée aujourd'hui dans notre département par des courriers quotidiens mais aussi des actions qui ont été initiées par des organisations et citoyenNEs : goûters solidaires, courriers, manifestations, pétitions, rassemblements, occupations d'écoles,... sans réponses satisfaisantes.

Effectivement, nous constatons que :

- chaque soir dans l'Oise, des enfants et leurs familles se retrouvent à la rue et trop souvent sans même obtenir une mise à l'abri.
- des familles et des mineurs sont mis à la rue chaque mois, y compris en période hivernale, sur injonction de quitter les centres d'accueil qui les hébergent.
- les enfants n'étant pas toujours scolarisés, passent aussi leurs journées dans la rue ainsi que les week-ends, les mercredis, les jours fériés et les vacances.
- l'avenir et l'épanouissement de ces enfants sont suspendus à la sordide réalité de devoir démarrer chaque journée avec l'angoisse d'une probable nuit dans le froid et sans abri
- les services du 115, faute d'autorisation préfectorale d'ouverture de toutes les places d'hébergement, en viennent à devoir quotidiennement « prioriser » les mises à l'abri dans ce qui devient une honteuse loterie où les situations les plus désespérées sont mises en concurrence pour une nuit ici ou là au chaud.
- du fait de ces « priorisations » pour les femmes avec enfants en bas âge ou quelquefois les femmes enceintes,

les femmes seules et tous les hommes n'ont aujourd'hui quasiment plus aucun espoir de se voir proposer une nuit au chaud, faute de places proposées ?

Est-il normal que, alertés et interpellés sur ces situations, vos services respectifs se permettent de faire des distinctions entre ces êtres humains et de refuser une assistance relevant de votre responsabilité au nom de telle ou telle situation administrative ?

L'histoire nous le rappelle, dès lors qu'une société met en œuvre un tri entre êtres humains, le danger de la barbarie n'est jamais loin.

Comme toutes ces familles et ces personnes, nous nous voulons CitoyenNEs, c'est à dire garants des valeurs sociales et humaines de notre République, et c'est donc en tant que tels que nous vous demandons aujourd'hui de répondre à ces manquements graves aux droits humains qui affectent la dignité et le devenir de centaines de personnes aujourd'hui dans l'Oise et hélas partout en France. Quelles sont les solutions que vous pouvez apporter à ce constat ?

De notre côté, nous exigeons que des solutions pérennes soient proposées à ces familles et personnes pour les sortir de la rue que ce soit par de l'hébergement d'urgence pérenne à moyen et long terme pour les situations les plus aggravées, ou par la régularisation administrative des personnes contraintes à la misère faute de papiers, afin de leur permettre de prendre en charge leur vie dignement.

Et nous refusons d'entendre que notre République n'a pas les moyens de faire respecter les droits de l'homme et de l'enfant sur son territoire. Ce serait véritablement la faillite assumée de notre État de droit.

Le mercredi 20 novembre 2019, Journée Internationale des Droits de l'Enfant et trentième anniversaire de leur Convention, nous nous présenterons nombreux et déterminés devant vos administrations pour entendre vos réponses et constater vos prises d'actes responsables pour sortir ces familles et personnes de la misère.

Nous espérons qu'elles seront à la hauteur de notre Constitution et de la devise de notre République.

D'ici là, nous serons chaque soir sur le terrain, aux côtés du Samu Social, à Beauvais, Compiègne et Creil où nous poursuivons nos veilles citoyennes auprès des familles et personnes à la rue et en attente de solutions concrètes.

Nous vous invitons à nous y rejoindre pour prendre humainement et physiquement la mesure de ces situations indignes.

Nous vous demandons de prendre toutes les mesures et tous les moyens nécessaires pour sécuriser les familles, les enfants, les hommes et les femmes qui sont tous les soirs dans la rue.

Enfin, nous vous demandons de réunir en urgence, à l'occasion d'un temps de travail, les différents acteurs pour trouver des solutions durables face à cette urgence humanitaire.

Premiers signataires : *Attac Oise, CGT éducation Oise, Emmaüs du Clermontois, FSU Oise, LDH Oise, Les foulées de la rue Beauvais, Collectif Actus de Compiègne, Collectif Pas dans la rue solidarité, Réseau veillées des écoles, Secours catholique Oise, Solidarité migrants Beauvais, Solidarité sans papiers (Creil), Sud éducation Oise, UNSA Oise,...*